

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 18/051 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS RELATIVES A LA DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE DANS DIVERS ORGANISMES

SEANCE DU 8 MARS 2018

L'An deux mille dix-huit, le huit mars, l'Assemblée de Corse, convoquée le 1^{er} mars, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Francis GIUDICI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. François BERNARDI à Mme Muriel FAGNI
M. Jean-François CASALTA à Mme Julia TIBERI
M. Michel GIRASCHI à Mme Vannina ANGELINI-BURESI
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Isabelle FELICIAGGI
M. Xavier LACOMBE à Mme Christelle COMBETTE
Mme Paola MOSCA à Mme Mattea CASALTA
M. François ORLANDI à M. Jean-Charles ORSUCCI
M. Louis POZZO DI BORGIO à M. Guy ARMANET
Mme Rosa PROSPERI à Mme Laura FURIOLI
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Chantal PEDINIELLI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,

VU son règlement intérieur et notamment les articles 40 – alinéa 2 et 68,

- VU** la délibération n° 18/028 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018,
VU la délibération n° 18/040 AC de l'Assemblée de Corse du 2 février 2018,
SUR rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE des modifications suivantes :

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE (ORS) :** Mme Mattea CASALTA remplace M. François BERNARDI.
- **COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES BASSINS VERSANTS DE LA GRAVONA ET DU PRUNELLI, DES GOLFES D'AIACCIU ET DE LAVA :** Mme Christelle COMBETTE remplace M. Xavier LACOMBE.

ARTICLE 2 :

PREND ACTE de la démission de M. François BERNARDI du Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours de Corse-du-Sud.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 8 mars 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 18/051 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT

**Objet de l'acte : MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS RELATIVES A LA DESIGNATION
DE REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE DANS DIVERS
ORGANISMES**

.....

Date de décision: 08/03/2018

Date de réception de l'accusé 14/03/2018

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 18_051

Identifiant unique de l'acte : 02A-200076958-20180308-18_051-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

**Nom du fichier : DELIBERATION N° 18-051 AC.doc (99_DE-02A-200076958-20180308-
18_051-DE-1-1_1.pdf)**